



Déclaration liminaire du SE-Unsa à la CAPD du 5 mai

Madame la directrice académique, mesdames et messieurs les IEN, chers collègues,

Fidèle à son engagement humaniste, laïque, d'émancipation par l'éducation, fidèle à son Histoire, le SE-Unsa appelle à faire barrage à l'extrême droite. Le projet éducatif du FN est indigent, réactionnaire et brutal. A l'image de la candidate qui porte les valeurs de ce parti.

Nous n'allons pas nous appesantir sur le sujet dans la mesure où ces constats nous semblent largement partagés par la profession.

Maintenant, abordons deux points relatifs au mouvement :

Nous souhaitons revenir sur la situation des collègues tenus de formuler un vœu géographique et qui ne l'ont pas fait.

En dehors de toute instance, sans que les représentants des personnels n'aient été consultés, il a été décidé de transformer la règle énoncée dans la circulaire mouvement. Le vœu « département » a finalement été remplacé par un vœu géographique qui correspond à la résidence personnelle déclarée des collègues.

L'incapacité technique de la Direction des Services Informatiques de mettre en œuvre votre mesure punitive rejetée par l'ensemble des représentants des personnels aurait dû, en toute logique, vous conduire à plus de prudence.

Il apparait en effet que cet ajout, tel qu'il a été décidé, est :

- Inéquitable puisqu'il favorise les barèmes élevés ou les prioritaires qui ont une plus forte probabilité d'être titularisés sur un de leur vœux de poste. De plus, il pénalise ceux qui prennent une location temporaire proche de leur école.
- Inefficace (10% de nommés à la première phase avec ce vœu)
- Chronophage pour les services qui doivent saisir les informations manuellement

Madame la directrice académique, comptez-vous persister l'année prochaine et aller jusqu'au bout de ce projet ? La titularisation de collègues sur des postes qui ne correspondent en rien à leurs souhaits et à leurs contraintes vous semble-t-elle efficace du point de vue de la gestion des ressources humaines ?

Le SE-Unsa souhaite donc que l'idée d'ajouter un vœu géographique sur l'ensemble du département soit purement et simplement abandonnée pour le mouvement 2018.

Ensuite, nous souhaitons aborder les départs en stage CAPPEI

Une fois de plus, les annonces ne sont pas suivies d'effet. Nous sommes le 5 mai et nous n'avons toujours aucune information officielle sur les arbitrages qui ont été rendus. Et pour cause... au niveau

académique, la décision a été prise de ne pas mettre en place cette formation à la rentrée 2017. Au regard du manque d'enseignants spécialisés formés, c'est incompréhensible.

De plus, cela n'est pas très respectueux des candidats qui ont postulé pour partir en stage CAPPEI.

Peut-on vraiment se permettre une année blanche ? Où passeront les moyens attribués par le ministère ? Le nombre de départs possibles sera-t-il doublé en 2018 ?

Le SE-Unsa attend des réponses...

Enfin, pour terminer, il nous semble important d'évoquer la prévention des RPS

Les RPS (risques psychosociaux) sont les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Une convention a été signée entre l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail et l'académie de Strasbourg pour mener un travail sur la prévention de ces risques et leur intégration dans le document unique d'évaluation des risques.

Dans ce cadre, une conférence sur la qualité de vie au travail, organisée par le rectorat et la MGEN (réseau PAS), a eu lieu avant-hier. Elle était notamment destinée aux personnels d'encadrement. Or, aucun IEN n'a jugé utile d'y participer. Le SE-Unsa le regrette vivement.

En effet, la responsabilité des chefs de service dans ce domaine est importante puisqu'ils sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents placés sous leur autorité.

Les cadres, eux-mêmes soumis aux risques psycho-sociaux du fait des pressions qu'ils subissent, des responsabilités qui leur incombent et de la charge de travail à laquelle ils ont soumis font souvent passer cette préoccupation au second plan. Pire, ils se transforment parfois, par des attitudes inadaptées, en pourvoyeur de RPS chez leurs subordonnés.

Le SE-Unsa appelle de ses vœux une véritable prise de conscience des enjeux liés à la prévention de ces risques et à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Ces questions, souvent négligées dans notre administration doivent faire l'objet d'une véritable réflexion.

Les « bénéfiques », à terme, peuvent être importants : meilleur investissement professionnel des personnels, réduction de l'absentéisme, créativité renforcée...